

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT AU PRIMAIRE TEMPORAIRE

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :

- Faire la livraison des programmes d'études à l'élémentaire;
- Travailler en collaboration avec la direction et le personnel de l'école;
- Créer et maintenir un environnement propice à l'apprentissage;
- S'impliquer activement dans la vie scolaire des jeunes et de la communauté scolaire.

EXIGENCES :

- Détenir un baccalauréat en éducation préscolaire – élémentaire;
- Un permis d'enseigner en Alberta ou être en mesure d'obtenir celui-ci;
- Une gestion pédagogique stratégique et différenciée;
- Adhésion à la norme de qualité de l'enseignement (Arrêté ministériel 016/97);
- Aimer travailler avec les jeunes;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- Compétence en anglais oral;
- Excellentes habiletés en communication et en relations interpersonnelles;
- Connaissance de l'éducation francophone en milieu minoritaire;
- Adhésion à la mission éducative du Conseil scolaire.
- Musique un atout

ENTRÉE EN FONCTION : 27 août 2019

DATE LIMITE POUR POSTULER: jusqu'à ce que le poste soit pourvu

SALAIRE : selon la grille salariale de la convention collective

L'école des Quatre-Vents (prématernelle à 11^e année) est située à Peace River en Alberta.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à :

Ressources humaines
Conseil scolaire du Nord-Ouest No 1
C.P. 1220
St-Isidore, AB T0H 3B0
rhumaine@csno.ab.ca

N.B. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Nous ne communiquerons cependant qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.